LES CARRELETS CHARENTAIS
(A.D.D.P.M.L.T)
Association Départementale pour la Défense
de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



Compte rendu de réunion

A l'occasion de la 1ère « Nuit des carrelets » qui invitait curieux et passionnés à une soirée de spectacles et de déambulation artistique devant ou dans les carrelets illuminés du superbe site de la Plante à Fouras, les présidents des 6 associations (reconnues)) de défense et de protection des carrelets existant de Nantes à Bordeaux, ont décidé de se rencontrer dans une réunion informelle afin de faire connaissance et de partager les heurs et malheurs de leur passion commune
Cette réunion eut lieu à Fouras, le 5 juillet 2014.

Ont participé :

Jack-Alain Guiho, président de l'association des propriétaires des pêcheries de la cote de Jade
Serge Carrère, président de l'association des pêcheurs au carrelet de l'estuaire de la Gironde
Marc Trély, président de l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde (ADAPAEF)
Bernard Lapeyre, président de l'association des cabaniers du Médoc
Jean Louis Martin, président de l'association des « Carrelets Charentais »
Rédacteur de ce compte-rendu

Etait excusé Steve Boulay, président de l'association des pêcheries de l'estuaire de la Loire

Cette 1ère rencontre permit d'abord de se rendre compte de la grande diversité qui règne entre chaque territoire aussi bien dans les us, coutumes et pratiques que dans la réglementation régissant ce type de pêche. Si celles-là peuvent être considérées comme incontournables parce que dépendantes de l'histoire, celles-ci par contre sont le fruit de notre administration et de la grande imagination de certains de ses responsables ou exécutants. A l'évidence, là où on aurait du constater une réelle uniformisation, c'est au contraire la plus grande confusion qui règne.
Conclusion, à l'unanimité, il y a du grain à moudre pour mettre de l'ordre dans tout cela.

Ces constations étant faites, chaque président présente succinctement son association/

- Association des pêcheries de la côte de Jade
 Créée en 2002 ; 50 pêcheries ; 30 adhérents
- Association des pêcheurs aux carrelets de l'estuaire de la Gironde
 550 carrelets ; 280 adhérents ; créée en
- ADAPAEF
 1450 adhérents (pêches aux engins et filets, et pêche au carrelet) ;
 environ 600 carrelets
 Créée en 1908 !!!!
- Cabaniers du Medoc
 Créée en 2004 ; 50 carrelets
- Association des Carrelets Charentais
 Créée en 1991 ; 450 carrelets ; 250 à 300 adhérents suivant les années



(il manque les données de l'association des pêcheries de l'estuaire de la Loire, le président Steve Boulay n'ayant pas pu être présent à la réunion, à son grand regret)

Les échanges de vues ont porté ensuite sur le montant des redevances à l'Etat pour l'occupation du domaine public : Des différences sont constatées mais relativement faibles. Par contre la réglementation concernant la construction des carrelets présente des anomalies difficilement compréhensibles.
Il a été décidé, afin de bien appréhender chacun des points soulevés, que chaque association préparerait une fiche précisant ses principales caractéristiques et l'enverrait aux autres. Les liaisons se feront par mail (voir les adresses ci-dessous). Les Carrelets Charentais proposeront un modèle de fiche dans les jours qui viennent)
Le président de l'ADAPAEF, Marc Trély, développe ensuite le contentieux qu'il eu a affronter avec l'organisme gestionnaire de leur domaine public, VNF (voies navigables de France), concernant les conditions du maintien des installations à l'échéance des autorisations. Une riposte énergique, à la hauteur des conditions présentées, a fait reculer VNF. Ce fait divers montre une fois de plus que face à l'imagination débordante de l'administration (en général), la plus grande vigilance est de mise et la démonstration est faite que seul le rapport de force permet de contrer ces initiatives nocives et destructrices.

En conclusion, bien que toutes les bouches, d'où qu'elles viennent, proclament haut et fort que nos carrelets représentent un patrimoine inestimable, il est évident qu'il manque une reconnaissance officielle de leur présence sur nos côtes et les berges de nos fleuves, qui, entre autres, les mettrait à l'abri des initiatives de quelques fonctionnaires incompétents.
Nos associations réunies, représentant plus de 2000 carrelets, représentent une force qui doit permettre qu'elles soient écoutées et entendues.

Sur ce principe, les présidents, réunis, ont donc jeté le principe d'une **union des associations des pêcheries au carrelet**, 1ère étape avant l'éventuelle création d'une fédération nationale.

Avant de se quitter, les présidents conviennent d'informer leur Conseil d'administration de cette première réunion afin de recueillir leur avis sur la poursuite ou non de cette dynamique.

Le Rédacteur : Jean Louis Martin

PS : a toutes fins utiles, voici les adresses mail des 6 présidents :

- jag5@wanadoo.fr
- serge.carrere2@orange.fr
- m.trely@laposte.net
- Lapeyre.bernard@orange.fr
- Steve.stephanie.boulay@hotmail.fr
- Jean-louis.martin4@wanadoo.fr